

ARDENNES 2015

L'avenir ne désespère pas

En 1995, une étude prospective "Ardenne 2005" indiquait deux scénarios pour le futur ardennais : un "tendancier", projection d'une attitude passive, et un "volontariste", résultant d'une démarche proactive.

En 2005, une étude complète du département menée par la CCI permet de constater que les Ardennes s'inscrivent globalement dix ans plus tard dans le schéma volontariste.

Certes, la tendance démographique n'a pas été inversée et le décrochement par rapport au niveau national est un constat. Mais les autres critères mesurés, notamment l'emploi, sont plutôt positifs ; en 1995 : 21.350 demandeurs d'emplois, en 2004 : 13.805, soit un meilleur résultat que le scénario volontariste

qui en projetait 14.891. Si l'agriculture et le commerce ont perdu des emplois, l'industrie a maintenu les siens et le secteur des services les a très nettement développés (+30%). Les 18 et 19 janvier derniers au Centre des Congrès des Vieilles Forges le colloque "le Y ardennais, vecteur de nouvelles opportunités à l'horizon 2015" a permis de rendre compte de cette étude CCI à 250 chefs d'entreprises et acteurs de développement économique.

110 d'entre eux ont participé à trois ateliers de travail dont les conclu-

sions et la synthèse ont permis de bâtir un plan stratégique à l'horizon 2015. Sept axes de développement ont été définis :

- aménager pour accueillir,
- le commerce et les services,
- accompagner les entreprises,
- l'international et transfrontalier,
- la formation,
- le tourisme,
- les projets fédérateurs.

Tout commence...

Contact : CCI - Sophie Pécheux.
Tel : 03 24 56 62 12.
Mail : cspecheux@ardennes.cci.fr



photo : source DDE Ardennes

Taxe d'apprentissage 2005 : 1.331.475 € collectés

1648 dossiers ont été traités par le service "taxe d'apprentissage" de la CCI des Ardennes, délégataire de la CRCI Champagne-Ardenne.

Le montant global de la collecte s'est élevé à 1.331.475 € contre 1.228.298 € en 2004.

La somme de 294.945 €, représentant le fonds de péréquation national, la contribution au développement de l'apprentissage et les frais consulaires, a été reversée au Trésor Public.

Le solde, soit 1.036.530 € a été versé à 259 établissements scolaires selon les souhaits exprimés par les entreprises redevables de cette taxe :

- 801.671 € à 73 établissements ardennais.
- 157.049 € à 55 établissements champardennais, (hors Ardennes).
- 77.810 € à 131 établissements hors région Champagne-Ardenne.

Les présidents des CCI à Matignon

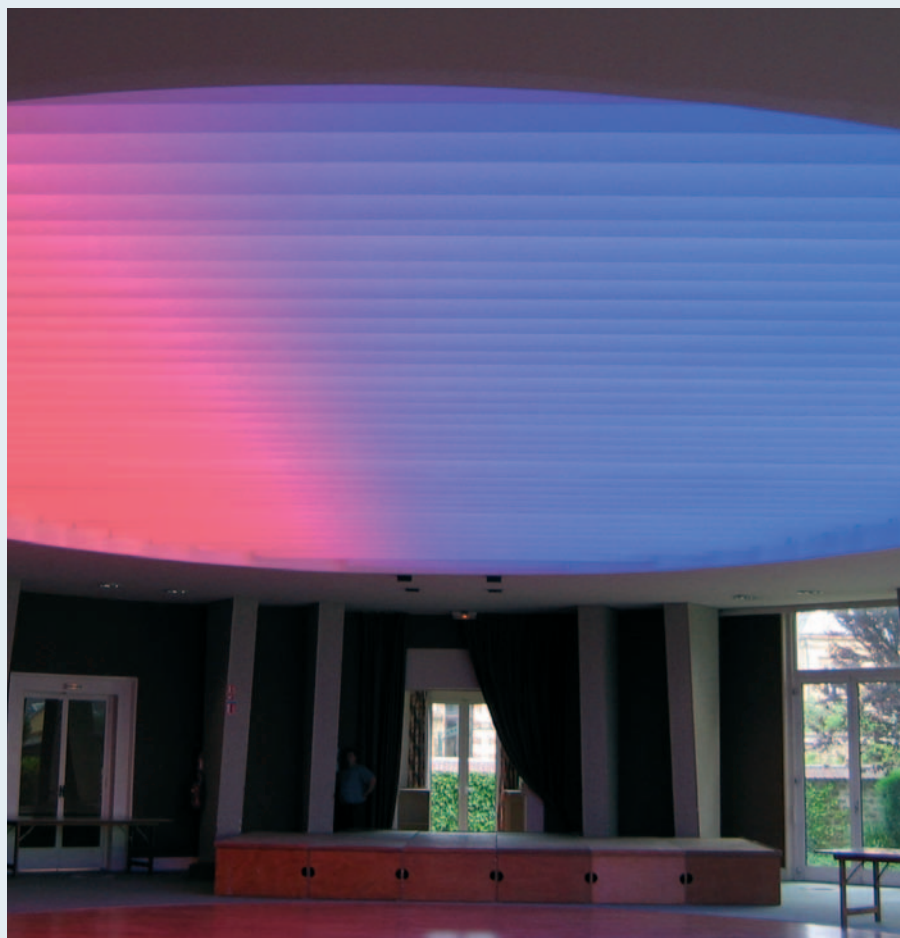
Jean-Pierre Raffarin était encore Premier ministre et il recevait en avril dernier à l'hôtel de Matignon les présidents des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie parmi lesquels Géraud Spire. Ses propos d'alors évoquaient une réalité toujours d'actualité : le projet de loi "en faveur des PME" confirme la double légitimité des CCI à la fois établissement public de l'Etat et organes de représentation élective des entreprises.

Son article 39 par exemple conforte le rôle des CCI dans la gestion d'infrastructures et d'équipement d'intérêt collectif ou d'établissement de formation ; la conduite d'actions de développement économique d'intérêt régional ou local, la création de fond d'assurance formation. Il assigne également aux CCI le soin de synthétiser l'information économique à chaque niveau de circonscription.

Au moment où elle s'est engagée avec rigueur et enthousiasme dans les actions du Contrat territorial, la CCI des Ardennes ne peut que se féliciter de voir un cadre juridique plus approprié venir conforter son rôle moteur dans le développement économique.

SEDAN

Changement de décor pour la salle Cunin-Gridaine



Nouveau plafond et nouveau décor pour la salle Cunin Gridaine à Sedan dont la CCI vient de terminer la rénovation après deux mois d'intenses travaux. D'une capacité totale de 300 personnes, ce "salon de prestige" destiné à accueillir réceptions, conférences et congrès est un équipement unique en centre-ville, dans les Ardennes. Sa réouverture était de fait très attendue. Et l'audacieux pari d'un jeu de lumières détonnantes géré par un système informatique en surprendra plus d'un, avant de séduire par son originalité. Cette rénovation s'inscrit dans l'engagement solennel pris par

la CCI d'entretenir et de valoriser son patrimoine. Dans cette perspective, la Chambre procédera pour la première fois pendant le deuxième semestre 2005 au ravalement de la façade de son immeuble de Charleville-Mézières, 18A, avenue Corneau. Un "relookage" complet, nettoyage et peinture, d'une façade vieille d'une trentaine d'années pour assurer encore une meilleure lisibilité.